

FICHE IDENTITÉ 2021

QUI SOMMES-NOUS ?

UNE STRUCTURE PAYS AU SERVICE DU PATRIMOINE NATUREL

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), créé en 2011, à l'initiative de l'Etat et des collectivités locales.

Il rassemble au sein de son conseil d'administration 12 membres : l'Etat, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Nouvelle-Calédonie, les trois provinces, le Sénat coutumier, les deux associations de maires, les ONG Conservation International (CI) et WWF, ainsi que l'association Ensemble pour la Planète (EPLP).



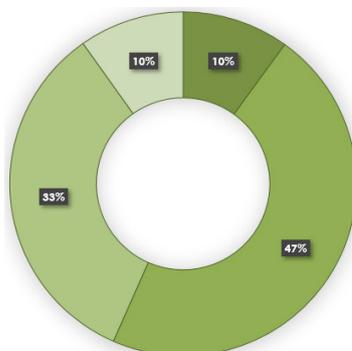
Conseil scientifique :



NOS MISSIONS : COORDINATION, CONCERTATION, ANIMATION

Pôle Forêt Sèche

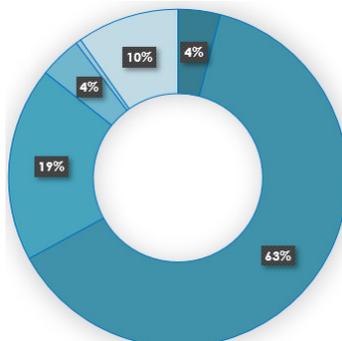
La coordination et la mise en œuvre d'un programme d'actions dédié à la préservation des forêts sèches.



- 1. Doubler le rythme de protection physique des sites de FS du PFS, en passant de 300 ha à 600 ha, voire 700 ha de FS protégées physiquement
- 2. Multiplier par 10 les surfaces reboisées, afin de parvenir à 200 ha d'ici 2023, tout en baissant les coûts unitaires
- 3. Informer et coordonner
- 4. Contribuer aux actions transversales du CEN

Pôle Patrimoine Marin

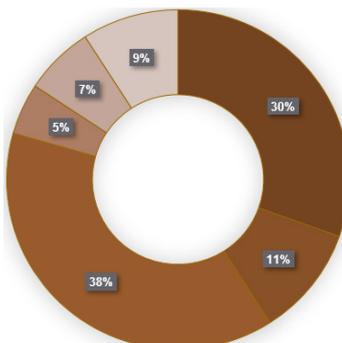
La coordination de la gestion du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, l'animation de l'IFRECOR-NC et du Plan d'Actions Dugong.



- 1. Renforcer la connaissance du public sur le patrimoine marin
- 2. Soutenir les actions de gestion
- 3. Coordonner
- 4. Renforcer le réseau
- 5. Expertiser
- 6. Contribuer aux actions transversales

Pôle Espèces Envahissantes

La coordination et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.



- 1. Prévenir et lutter activement
- 2. Sensibiliser, Communiquer, Former et Transférer
- 3. Coordonner et animer
- 4. Expertiser
- 5. Contribuer aux actions transversales
- 6. Actions PIL et PROTEGE PIL

LE CEN-NC EN 2021, C'EST :

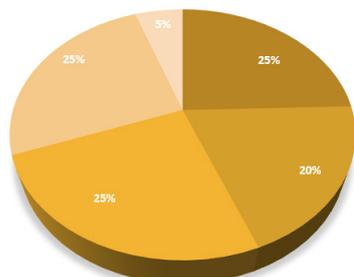


- 17 salariés
- L'animation de 21 comités techniques ou groupes de travail
- Environ 32 objectifs et deux cent soixante actions référencées
- La signature et le suivi de 46 conventions financières ou de collaboration
- 8 animations lors d'évènements grand public
- Un budget de 221 millions de FCFP

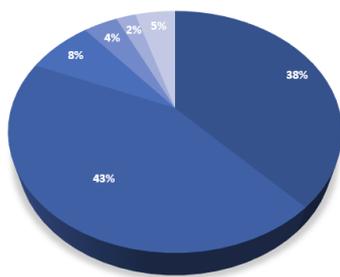


RECETTES 2021

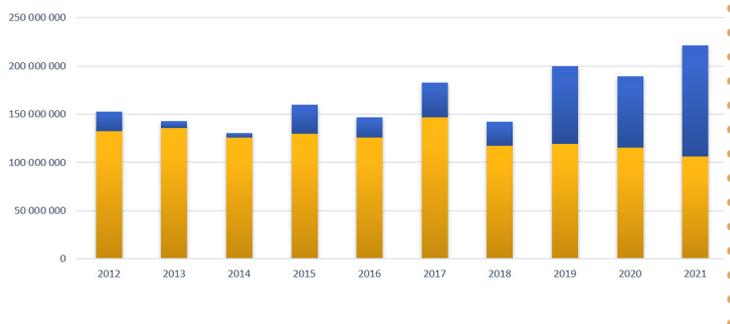
Recettes 2021 par bailleur
Fonctionnement général



Recettes 2021 Projets dédiés



Part des fonds dédiés dans les recettes du CEN



Le CEN-NC est le référent technique ou relais en Nouvelle-Calédonie pour :

- L'UNESCO (programme marin du patrimoine mondial)
- Le programme Terres et Mers Ultramarines de l'OFB (Te Me Um)
- L'IFRECOR (Initiative Française pour les Récifs Coralliens)
- Le Pacific Invasives Learning Network (PILN) du Programme Océanien pour l'Environnement (PROE)
- Le Pacific Invasives Initiative (PII)
- Le réseau Espèces Exotiques Envahissantes en outre-mer de l'UICN France
- Le MNHN (programme espèces exotiques envahissantes de l'INPN)
- Le Réseau d'Observation et d'Aide à la Gestion des Mangroves (Comité français UICN, Conservatoire du Littoral)



Le CEN-NC assure le portage de projets Européens et Internationaux :

- **PROTEGE** Programme Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes [Thème 4 : gestion des ongulés envahissants].
- **Initiative Récifs Résilients** : Collaboration avec la Fondation de la Grande barrière de corail et 5 sites inscrits au patrimoine mondial



Le CEN-NC est membre :

- du réseau des Conservatoires d'espaces naturels [FCEN]
- de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial
- du Groupe Outre-Mer et du Groupe Patrimoine Mondial de l'UICN France



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

BP10 | 98860 Koné | Nouvelle-Calédonie

+687 47 77 04 | communication@cen.nc | www.cen.nc